

## **Retour à la case prison pour José Bové - 1/1**

**Alors que la polémique sur les OGM (organisme génétiquement modifié) ne cesse d'alimenter les médias, José Bové est arrêté le dimanche 22 juin au matin alors qu'il se trouvait dans son domicile dans le Larzac.**

### **Pourquoi cette arrestation ?**

José Bové avec son syndicat, la confédération paysanne, entreprend une action forte contre la recherche agricole en détruisant des champs de maïs et de riz transgénique. Pour cet acte il est condamné à 6 mois de prison avec un supplément de 4 mois pour des faits similaires antérieurs.

Déjà en 2002, il effectuait 2 mois de prison ferme pour dégradation sur un chantier de Mac Donald's à Millau en août 1999.

### **Une véritable opération commando**

Dès 6h du matin, 80 gendarmes, un hélicoptère et des chiens policiers se rendent à son domicile et défoncent la porte pour procéder à l'arrestation. Aucun instant de liberté lui a été accordé pour emporter quelques affaires pour vivre en prison.

Il séjourne actuellement à la maison d'arrêt de Villeneuve lès Maguelone (Hérault) dans une cellule de 9 m<sup>2</sup> et ne bénéficie d'aucun privilège particulier.

### **Les français réagissent**

Cette arrestation provoque de nombreuses réactions au niveau politique. L'opposition représentée par tous les mouvements de gauche s'interroge sur les biens fondés de cette action contre ce leader syndical.

De nombreuses manifestations se mettent en place depuis son arrestation dans les grandes villes de France. Tous les sympathisants à sa cause attendent du président de la république la grâce présidentielle qui pourra être annoncée le 14 juillet. En attendant cette possibilité José Bové par l'intermédiaire de son avocat demande le statut de prisonnier politique alors que ceci n'existe plus en France.